



COMITE REGIONAL DE FRANCHE-COMTE DE SCRABBLE

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

La Cluse et Mijoux, le 12 janvier 2014

La réunion du conseil d'administration s'est tenue le **samedi 4 janvier 2014** au centre Pierre Mendès France à BESANCON à 14h00.

Présents : Anne ALBINI, Frédéric BARTIER, Nicole BETTONI, Claude BOUCARD, Benoît BRIGAUDET, Monique CUINET, François CORTOT, Nadine GANNE, Jacques FAIVRE-DUPAIGRE, Bernard GENDRE, Edmée GIRARDOT, Louissette GIRARD, Chantal GIROD, Marie-Claire MORIN, Claudine MOTTET, Monique REUS, Brigitte ROLET.

Excusés: Pascal BERNIER, Christophe COMTE, Marie-Claude CORNUT, Michelle NEDELEC, Yves RUHOFF .

Clubs excusés : GRAY, RANG, ROUGEMONT.

La Présidente, Mme Edmée GIRARDOT, présente ses vœux à tous les scrabbleurs pour cette nouvelle année.

I. Bilan de la saison en cours

A. Licences civiles et scolaires :

523 licences payantes contre 584 l'an passé, 110 non renouvelées, 30 nouveaux licenciés
Claude Boucard souhaite que en 2014, tous les clubs envoient leur liste de licenciés au plus tard début octobre.

B. Scrabble scolaire :

Bernard Gendre : A ce jour, nous avons 28 clubs affiliés (-3 par rapport à l'an dernier)
8 clubs ne se sont pas réaffiliés (les 5 que j'ai mentionnés dans mon courriel du 10 décembre) + l'École Pezole qui n'a pu démarrer faute de local et les Écoles de Beaufort et de Bletterans (d'après Jacques Henriot, ce serait un oubli!!).
5 nouveaux clubs déjà mentionnés le 10/12 : Thise, G. Brassens, E. Herriot, les Collèges Proudhon et Les Clairs Soleils.
Les difficultés en collège se confirment, Nadine Ganne fait part de son écœurement, malgré un dernier espoir avec le collège privé Saint Joseph.
Seule Brigitte Rolet présente un tableau positif avec 12 élèves dans son club.
L'intérêt d'ouvrir des sections jeunes pour accueillir les enfants à la sortie du primaire se confirme.

Par décision du bureau, le Championnat Régional scolaire se déroulera désormais en 2 parties de 10 coups pour les poussins et 15 coups pour les plus grands, car cette épreuve entrainera l'attribution de points de classement. 4 centres prévus : Pontarlier, Besançon, Jura et Nord-Franche-Comté.

Interclubs scolaires : 11 juin 2014

La possibilité de subvention des finalistes du Concours de Scrabble Scolaire par le Comité est refusée : cette finale concerne des enfants qui ne fréquentent bien souvent pas de club, l'argent sera plutôt consacré aux licenciés. Rappel : la phase 2 du Concours de Scrabble Scolaire ne concernent que des enfants non licenciés les années précédentes, son but étant de faire découvrir l'activité Scrabble. Les goûters lors de cette phase seront pris en charge par le comité pour environ 1 euro par participant ainsi que les récompenses (médailles).

II. Qualifications et subventions

Vichy, championnat de France Promotion (séries 5,6 et 7)

Tous les N7 ayant disputé la Phase 1 sont sélectionnés.

Le comité a 14 places supplémentaires.

Le premier N5 et le premier N6 de chaque Championnat départemental sera sélectionné avec remplacement par le suivant si refus de participer.

Le complément de la sélection se fera sur le Simultané Mondial.

→Les Présidents de clubs doivent confirmer à la présidente, le plus rapidement possible, si les joueurs qualifiés honoreront leur qualification.

Subvention du comité correspondant à une indemnité de déplacement : 40 € à chaque qualifié (pas de double subvention si double sélection).

Le Comité a un peu d'avance de trésorerie. La redistribution équitable aux clubs, semble difficile, chacun ayant des besoins et des fonctionnements très différents. Anne Albini propose donc de réduire les rentrées financières plutôt que de chercher à les redistribuer ensuite. La part comité passerait à 0 euro pour toutes les compétitions sauf pour les Interclubs, les TH2 au profit du scolaire et les Simultanés permanents . En compensation pour les épreuves sans redevance comité **il n'y aurait plus de participation au paiement des salles, et le Comité ne verserait plus de subventions aux joueurs sélectionnés aux Championnats de France**. Cette nouvelle organisation des redevances sera l'objet de réflexions des responsables de club qui donneront leur point de vue lors du CA de juin 2014.

III. Organisation des compétitions :

La Présidente signale que le nouveau règlement exige la présence d'au moins 15 joueurs de 2 clubs différents lors des épreuves par centres. Ce sera un problème pour Gray, Vesoul, Lons-le-Saunier, Villers-le-Lac et Morteau.

Claude Boucard distribue une feuille qui rappelle les procédures permettant d'enregistrer ou d'imprimer un tableau DUPLITOP sur un autre ordinateur. Elle rappelle que les clubs doivent organiser lors de leurs séances des arbitrages complets avec impression des résultats et vérification auprès des joueurs afin que les arbitres soient rodés à cet exercice. Elle s'étonne aussi que de trop nombreux arbitres régionaux de notre comité ne se conforment pas aux règles de compétences exigées par la Fédé à savoir :

- disposer d'un ordinateur et d'une imprimante.
 - être capable d'arbitrer au minimum 18 joueurs en 3 minutes dans les séries 4. (Dans notre comité nous limiterons l'exigence à 15.)
 - prendre 50 joueurs au double arbitrage.
 - accepter de se déplacer,
- ce qui provoque un déficit d'arbitres lors de la Phase 2.

Claude Boucard précise que les résultats ne lui parviennent pas toujours sous la forme correcte. Elle essaiera désormais d'insérer dans les affiches informant des épreuves, la " bonne" saisie de cette compétition dans SIGLES.

Il faut également remplir la fiche d'arbitrage et respecter les quotas d'arbitres.

Les quotas d'arbitres selon la catégorie de l'épreuve

Catégorie 1

Simultanés Permanents, Simultanés Fédéraux, TSAP et TH2 catégoriels.

- Arbitrage : clubs organisateurs
- Double arbitrage : non obligatoire
- Envoi des résultats : selon la procédure définie par chaque comité.

Catégorie 2

A.- Épreuves en deux parties :

Tournois Homologables en 2 parties, Championnats Départementaux en 2 parties, Simultané Mondial, Phase 1 du Championnat de France, Qualifications Vermeils, Simultané National Vermeils/Diamants, Simultané National avec Handicap.

B.- Épreuves en trois parties ou davantage :

Phase 2 et Phase 3 du Championnat de France, Simultanés mondiaux (blitz et semi rapide), Qualification Interclubs, Championnats Départementaux, Championnats Régionaux, Tournois et Festivals Homologables.

- Juge Arbitre : AF, AR et ACC, validé par le Président de Comité ou le Délégué Fédéral. Il sera différent pour chaque partie pour les championnats et les tournois homologables, (et, si possible, pour les épreuves par centre).
- Arbitrage : AF, AR et ACC
- Double Arbitrage : obligatoire par des AR ou des AF
- Commission d'Arbitrage : obligatoire
- Envoi des résultats selon l'épreuve : par courriel au responsable Comité ou à la FFSc, sous Sigles ou export Excel (ou éventuellement Excel en respectant le format des fichiers Sigles)

Pour les Tournois et Festivals : prévoir en outre un Directeur de Tournoi (AR ou AF ou Président de Comité).

IV. Calendrier 2013-2014

Certaines des dates et lieux, sont susceptibles d'être modifiés, en fonction de la FFSc, de la FISF et des disponibilités de salle pour les clubs.

Au niveau national :

Qualifications Vermeils : samedi 18 octobre 2014

Phase 1 : samedi 8 novembre 2014

Simultané National avec Handicap : samedi 15 novembre 2014

Vermeils Diamants : samedi 29 novembre 2014

Blitz : samedi 6 décembre 2014

Phase 2 : dimanche 14 décembre 2014

Simultané Mondial : 10 janvier 2015

Phase 3 : dimanche 25 janvier 2015 à Valentigney

Qualification Interclubs : dimanche 29 mars 2014 à Rechésy

Championnat de France scolaire : date encore inconnue

Semi-Rapide : 26 avril 2015 à Lons-le-Saunier

Festival de Vichy du 9 au 17 mai 2015

Finale des Interclubs : 13 et 14 juin 2015

Au niveau régional :

Assemblée Générale + TH2 : dimanche 7 septembre 2014 à Valentigney

Championnats départementaux : Jura : samedi 20 septembre à Lons-le-Saunier

Haute-Saône : samedi 12 octobre 2014 à Vesoul

Doubs : dimanche 19 octobre 2014 à Audincourt

Territoire-de-Belfort : dimanche 23 novembre 2014 à Belfort

Championnat Régional : dimanche 2 février 2015 à Besançon

Championnat Régional en paires : dimanche 3 mai 2015 à Morteau

Championnat Régional classique : 30 mai à Valentigney

Championnat Régional scolaire : mercredi 4 février 2015

Finale du Concours de Scrabble scolaire : mercredi 25 février 2015

TH2 du comité au profit du scrabble « Jeunes et scolaires », donc exonérés de la redevance fédérale : samedi 14 février et 11 avril 2015

TH3 : Audincourt le dimanche 5 octobre 2014

Besançon le dimanche 18 janvier 2015

Dole le dimanche 15 mars 2015

Pontarlier le dimanche 19 avril 2015

Villers-le-Lac le dimanche 29 juin 2014

Réchésy le dimanche 8 mars 2015

Valentigney (PO 3 min) le 31 mai 2015

Villers-le-Lac le 28 juin 2015

VII. Annonces :

Edmée Girardot annonce que l'année 2014-2015 sera sa dernière année de présidence, et Bernard Gendre après 30 ans de bons et loyaux services quittera le poste de Délégué scolaire à la fin de cette année. Avis aux amateurs.

Fin de la séance 17h00

Prochains Conseils d'Administration les samedi 7 juin 2014, 31 janvier et 6 juin 2015.

La secrétaire,
Chantal Girod